

*pour Catherine*

## Remerciements

---

La liste des archives utilisées suffit à montrer ma dette envers des hommes et des femmes dont l'aide fut essentielle et, sauf exception, bienveillante. Pour la France, le directeur des archives et le chef de la section contemporaine (appelée depuis « section du XX<sup>e</sup> siècle ») furent les clés majeures dans un dispositif qu'on sait complexe. En la matière, Jean Favier et Chantal Bonazzi, qui furent mes interlocuteurs au moment où le programme de recherche fut mis au point et largement avancé, me témoignèrent une confiance constante. Ce fut aussi le cas de leurs successeurs respectifs (Alain Erlande-Brandenburg et Philippe Belaval, Paule René-Bazin et Isabelle Neuschwander). On sait aussi la connaissance qu'ont les archivistes de leurs fonds et, plus d'une fois, à Paris comme en province, dans ces si riches archives départementales, j'ai pu en tirer mon meilleur profit.

Il reste que la loi prévoyait le plus souvent des dérogations. Dans certains cas, peu nombreux, il a fallu surmonter l'obstacle des autorités versantes, ce que j'ai pu faire grâce à l'intervention de Michel Rocard, alors Premier ministre, et Pierre Joxe, alors ministre de l'Intérieur, sollicitée par Antoine Prost.

Avec des traditions et des cultures administratives différentes, j'ai trouvé à l'étranger, en Italie ou en Allemagne, en Espagne ou en Russie, un accueil favorable. Beate Husser m'a très utilement guidé dans mon périple allemand et Marina Arzakanian dans les méandres moscovites ; dans les deux cas leurs connaissances institutionnelles et linguistiques m'ont été indispensables.

Le dépouillement de ces fonds fut favorisé par un contrat signé avec le ministère de la Justice, grâce à Robert Badinter et Michelle Perrot. Un contrat du secrétariat d'Etat aux anciens combattants (Serge Barcellini étant alors délégué à l'information historique et à la mémoire), soutenu par le secrétariat général à l'intégration (Premier ministre) et la Fondation pour la mémoire de la déportation, m'a permis de faire le point sur le sort des Tsiganes de France.

Si les fonds du Consistoire central (Alliance israélite universelle) ne sont exploités par les spécialistes que depuis quelques années, les historiens savent depuis longtemps que le Centre de documentation juive contemporaine leur est ouvert. Dans les deux cas, l'accueil a été, sans surprise, excellent et la récolte de documents fructueuse.

Au gré des contacts, des fonds privés sont venus compléter la liste, ainsi grâce à Marianne Ranson (Comité américain de secours), François Marcot (Joseph Weill), Claude Bloch (Henri Jacob) ou Serge Klarsfeld (procès des gendarmes de Drancy) qui, en outre, m'a fourni de riches données.

Les photographies prises par l'inspecteur Philiponeau dans les divers camps où il a exercé constituent une source rare d'illustration. Grâce à Éric Conan, j'ai eu connaissance de ce fonds privé et Mme Philiponeau a eu la gentillesse de me confier ces documents. Les autres photographies viennent pour l'essentiel des fonds de l'Inspection générale des camps (archives nationales) ; Marie-Paule Arnaud (Centre historique des archives nationales), Isabelle Neuschwander (section du XX<sup>e</sup> siècle) et Françoise Clavaud (nouvelles technologies de l'information et de la communication) m'ont permis d'utiliser et ainsi de faire connaître cette source exceptionnelle. Il leur a fallu pour cela agir dans l'urgence.

C'est dans les mêmes conditions que j'ai sollicité le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. Avec l'autorisation et le soutien de Jean-Claude Duclos, son directeur, Nora Esperquin a réalisé trois cartes de camps (décembre 1940, août 1942 et décembre 1944).

Les historiens Christian Ingrao et Gabor T. Rittersporn ont répondu également présents dès que je les ai sollicités.

Dans plusieurs dépôts, j'ai trouvé des fichiers d'internés ou de gardiens. Jean-Pierre Bonérandi (UMS 824 CNRS/Justice) m'a fourni les moyens techniques de les exploiter, mais aussi aidé à préciser mes objectifs et à affiner mon questionnement. Les données socioprofessionnelles demandaient un traitement particulier ; j'ai profité en la matière de l'expérience de Claude Pennetier.

Il est vrai que je n'ai jamais pensé que mon travail demandait qu'on s'enfermât dans sa tour d'ivoire, fuyant tout contact scientifique, qu'il fallût sacrifier l'entreprise collective au travail individuel. Je ne devais pas y être vraiment prédisposé, mais cette attitude tient d'évidence à la « culture IHTP » voulue par François Bédarida avec lequel je partage, aussi, l'attachement profond et/car raisonné au CNRS. Je dois donc beaucoup à ceux qui furent longtemps mes collègues à l'Institut d'histoire du temps présent, chercheurs, administratifs et, bien sûr, bibliothécaires. Responsable quatorze années durant du groupe des correspondants départementaux, je ne dirai jamais assez combien ce travail en réseau a apporté à la connaissance de la France des années noires, combien les rencontres régulières ont permis d'enrichir ma réflexion, sans qu'il soit nécessaire d'insister sur les liens d'amitié profonde qui se sont ainsi tissés.

Travail collectif, échanges scientifiques, amitié, fidélité : d'évidence le « groupe Résistance » qui s'est cristallisé quand il fallut relever un défi aussi fou qu'indispensable regroupa mes interlocuteurs réguliers dans mon entreprise personnelle. Ainsi de Christian Bougeard, Robert Frank, José Gotovitch, Jean-Marie Guillon, Pierre Laborie, François Marcot, Robert Mencherini, Jacqueline Sainclivier, Dominique Veillon, Serge Wolikow. S'ajoutent Jean-Marc Berlière, Philippe Burrin, Renée Poznanski et Patrick Weil.

Enfin, j'ai profité sans vergogne des compétences et de la disponibilité de Cécile Thiébault pour mettre au point le manuscrit définitif de la thèse.

Fort de la confiance (et de la patience) de Pierre Nora, j'ai vu ce travail étudié en détail, comme trop rarement dans le milieu de l'édition, par Bénédicte Vergez. Elle m'a permis de passer dans les meilleures conditions et sans trop de déchirement de la thèse à l'ouvrage. Car il s'agit à l'origine d'un doctorat d'État soutenu à l'université Paris I le 29 novembre 2000, sous la direction d'Antoine Prost (présidé par François Bédarida, le jury comportait en outre Jean-Pierre Azéma, Robert Frank, José Gotovitch et Pierre Laborie).

Que ceux que j'ai évoqués ici et tous ceux que je n'ai pu citer soient très chaleureusement et très sincèrement remerciés.